****

L’actualité de FDFA

Février 2022

[L’ÉDITO 1](#_Toc94716740)

[ECOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPEES – 01 40 47 06 06 2](#_Toc94716741)

[ADHÉSION 2022 2](#_Toc94716742)

[POUR NOUS JOINDRE 3](#_Toc94716743)

[LE COIN DES BÉNÉVOLES / BONNES VOLONTÉS 3](#_Toc94716744)

[REPÉRÉ POUR VOUS 3](#_Toc94716745)

[QUOI DE NEUF SUR LA TOILE 3](#_Toc94716746)

[AILLEURS SUR LA TOILE : REVUE DE PRESSE ET AUTRES RESSOURCES 4](#_Toc94716747)

[CULTURE 4](#_Toc94716748)

# L’ÉDITO

Même si Février est sur le calendrier un mois court, il n’en reste pas moins qu’il sera bien rempli pour FDFA ! De nouveaux ateliers seront lancés, étendant notre offre à dix ateliers avec un accent mis sur le mieux-être physique et psychologique sans oublier la création artistique.

Nous préparons déjà les actions qui seront menées en mars dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes. Nous sommes sollicitées pour intervenir à Boulogne-Billancourt sur l’égalité entre les femmes et les hommes, dans les Bouches-du-Rhône sur la place des femmes handicapées dans la société, dans les Hauts de France pour une sensibilisation auprès d’étudiant·es sur la double discrimination du genre et du handicap et à distance sur les violences gynécologiques et obstétricales vécues par les femmes en situation de handicap.

Nous travaillons également à l’organisation de notre colloque « La maternité au prisme du handicap », espérant pouvoir le réaliser enfin au mois de juin. Plus d’informations à venir.

Enfin, pour répondre aux attentes des lectrices et lecteurs de notre infolettre mensuelle, nous repensons progressivement son format. Ainsi, le calendrier des ateliers et permanences fait désormais l’objet d’un envoi à part, destiné uniquement à nos adhérentes et adhérents. Nous avons recruté une graphiste bénévole qui a la charge de repenser le format de nos lettres d’information. D’ici le mois de mars, la nouvelle formule du Flash Info devrait être disponible, plus dynamique et plus concentrée. Aussi, nous vous proposons aujourd’hui une version allégée de notre bulletin mensuel d’information.

Bonne lecture !

# ECOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES

Les permanences ont lieu tous les lundis de 10h à 13h, et de 14h30 à 17h30, et tous les jeudis de 10h à 13h. Notre numéro d’appel à ne pas oublier et à diffuser partout :

**01 40 47 06 06**

Si le numéro est occupé pendant ces plages d’ouverture, nous vous invitons à renouveler votre appel ou à laisser vos coordonnées sur la boîte vocale.

Pour les personnes déficientes auditives, une adresse courriel est à votre disposition pour nous joindre : **ecoute@fdfa.fr**

En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter le **3919** (Violences Femmes Info) désormais ouvert 7j/7 et 24h/24 ou le **114** par SMS.

**Viols Femmes Informations** au **0 800 05 95 95** du lundi au vendredi de 10hà 19h

**Tchat** anonyme, sécurisé et gratuit : [**www.commentonsaime.fr**](http://www.commentonsaime.fr) (site accessible). Ouvert 6 jours sur 7, de 10 h à 21 h

La plateforme [**arretonslesviolences.gouv.fr**](https://arretonslesviolences.gouv.fr/), mise en place par le gouvernement, reste active 24/7j et permet de dialoguer avec des forces de l’ordre formées aux violences sexistes et sexuelles de manière anonyme et sécurisée.

**En cas d’urgence, composez le 17.**

Pour retrouver ces dispositifs [Une carte pour orienter les femmes victimes de violences en Île-de-France (hubertine.fr)](https://orientationviolences.hubertine.fr/)

# ADHÉSION 2022

Le temps est venu de (re)prendre votre adhésion à l’association pour cette nouvelle année 2022.

Le **montant pour les membres actifs est de 40 €**, pour les membres bienfaiteurs de 120 €. Pour les personnes morales (associations, organismes, entreprises…), le montant de la cotisation est fixé à 200 €.

Vous pouvez également souscrire une **adhésion solidaire** d’un montant de 80 €. En souscrivant cette formule, vous offrez une année de cotisation à une personne en situation de handicap souhaitant rejoindre l’association mais n’ayant pas les moyens financiers de le faire.

Les cotisations sont dues pour l’année civile, du 1er janvier au 31 décembre.

Le règlement de la cotisation se fait [en ligne](https://www.helloasso.com/associations/femmes-pour-le-dire-femmes-pour-agir-fdfa/adhesions/adhesion-fdfa-2022) ou par chèque à l’ordre de FDFA envoyé au siège de l’association : 2, rue Aristide Maillol – 75015 PARIS

*Seuls les dons ouvrent droit à une réduction d’impôt, les cotisations elles-mêmes ne sont pas éligibles au dispositif.*

*« La réduction d’impôt n’est accordée qu’à la condition que la cotisation ne donne lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte sous forme d’un bien ou d’une prestation de services au profit de la personne qui la verse. » (*[*https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3175*](https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3175)*)*

*En l’espèce, FDFA propose des ateliers à ses membres : ces ateliers sont considérés comme prestation de services.*

# POUR NOUS JOINDRE

Les salariées de l’association sont partiellement en télétravail. Le local n’est donc pas ouvert tous les jours. Il est donc impératif de prendre rendez-vous ou de s’inscrire aux activités pour s’assurer de ne pas trouver porte close.

Elles demeurent joignables du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. En dehors de ces horaires, nous vous remercions de respecter leur droit à la déconnexion.

Pour nous contacter :

Isabelle Dumont, chargée de mission Communication et Développement associatif : isabelle.dumont@fdfa.fr // 01 43 21 21 07

Alexiane Martinez, chargée de mission Lutte contre les violences : alexiane.martinez@fdfa.fr // 01 43 21 21 47

Pour joindre la présidente par courriel : chantal.rialin@fdfa.fr

# LE COIN DES BÉNÉVOLES / BONNES VOLONTÉS

* **Relevé d’heures de bénévolat – déclaration mensuelle**

Vous participez activement aux actions de l’association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir – FDFA en étant bénévole.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre don de temps qui permettent à notre association de faire avancer et progresser la citoyenneté des femmes en situation de handicap.

Comme vous le savez, afin de simplifier la collecte et la compilation des heures effectuées par chaque bénévole, nous avons créé un outil collaboratif : **le formulaire en ligne** !

Nous vous invitons à déclarer les heures de bénévolat que vous avez effectuées à la fin de chaque mois sur : [Heures de benevolat 2022 (webquest.fr)](https://webquest.fr/?m=113919_heures-de-benevolat-2022)

Pour toute question sur ce formulaire, merci de contacter Alexiane alexiane.martinez@fdfa.fr

Nouvelle rubrique à découvrir : les **formations externes** sur les [violences](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/01/benevoles-formations-externes-022022.html) et sur les [discriminations](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/02/sensibilisation-lutte-contre-les.html)

# REPÉRÉ POUR VOUS

***9 février - 4e journée « Éthique et médiation » - Communiquer avec des personnes en situation de fragilité***

Date : Mercredi 9 février 2022, de 13h45 à 17h15

Lieu : Espace éthique Île-de-France (Hôpital Saint-Louis, 1 Avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris) et en visioconférence

Programme et inscription en présentiel et en distanciel : <https://site.evenium.net/hcy2cecn>

# QUOI DE NEUF SUR LA TOILE

Notre association est présente dans l’espace digital avec deux sites <https://fdfa.fr> et <https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr>, des pages sur [Facebook](https://www.facebook.com/fdfa15/), [Twitter](https://twitter.com/FDFA_Contact) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/fdfa-%E2%80%93-femmes-pour-le-dire-femmes-pour-agir/) ainsi qu’une chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UCR0Vtt_AVAPbHI6vbzFshsQ).

**Le billet d’humeur d’Olivier**nous parle de la nouvelle année et du renouveau

*Le jour se lève. Tout prête à la bonne humeur et à l’optimisme. Les omicrons s’apprêtent à estomper leurs vagues destructrices et l’avenir réapparait derrière les nuages roses de l’aube. Les grognements de chiens en laisse des armées étrangères résonnent dans les sous-bois des forêts frontalières, décorant de vert sombre leurs frondaisons, déjà frissonnantes de l’attente du printemps. Le monde bouge.*

[Lire la suite](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/02/le-billet-dhumeur-dolivier-n-75-20.html)

À découvrir sur **le blog d’Alain Piot : Enfin le retour à l’école du passé !**

*Enfin quelqu’un qui réclame le retour d'une école du "passé", de "l'autorité" et de la "discipline de fer". Il était temps ! On était tombés bien bas depuis Najat Vallaud-Belkacem (est-ce un nom pour une ministre de l’instruction publique ? je vous le demande !).*

*J’entends avec ravissement le retour de la blouse en primaire. Ah cette blouse ! je me souviens que la coutume dans mon pensionnat des années 50 était le port de la blouse grise.* [[lire la suite](https://cheveux-blancs.blog4ever.com/enfin-le-retour-a-lecole-du-passe?btm_medium=email&btm_source=notifications&trck=notif-13012266-1616412-131te)]

# AILLEURS SUR LA TOILE : REVUE DE PRESSE

La revue de presse digitale s’allège elle aussi ! Cliquez sur la thématique qui vous intéresse pour lire notre sélection du mois.

* Les articles de la rubrique [Violences](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/01/revue-de-presse-violences-022022.html) abordent la question des féminicides et des dysfonctionnements de la police dans le traitement des plaintes.
* A la rubrique [Féminisme & Droits des Femmes](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/01/revue-de-presse-feminisme-et-droits-des.html), deux articles pour ne pas oublier les femmes afghanes, ainsi qu’une approche de l’écoféminisme et une analyse sur les femmes journalistes dans les fictions…
* Dans le champ du [Handicap](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/01/revue-de-presse-handicap-022022.html), la question de l’(in)accessibilité se taille la part belle aux côtés de l’appropriation de la culture sourde.
* Enfin, une nouvelle rubrique intersectionnelle [Genre et Handicap](https://infolettresfdfa.blogspot.com/2022/01/revue-de-presse-intersectionnelle-genre.html) fait son apparition avec un article sur le rapport annuel du Comité des femmes du Forum européen des personnes handicapées.

# CULTURE

## Nouveau : le passe Navigo vous offre des avantages culture

Bonne nouvelle pour les Franciliens usagers des transports en commun abonnés au passe Navigo ! Il leur suffit désormais de présenter celui-ci pour bénéficier de réductions dans des théâtres, cinémas, musées, salles de spectacles et festivals de toute l'Île-de-France. Et même de recevoir des invitations exclusives.

[En savoir plus](https://www.iledefrance.fr/nouveau-le-passe-navigo-vous-offre-des-avantages-culture?mtm_campaign=NewsHebdo14janv2022&mtm_kwd=Actu1)

Rédactrice : Isabelle DUMONT

© FDFA – Février 2021



FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR – FDFA

*Femmes handicapées, citoyennes avant tout !*

Siège social et activités : 2, rue Aristide Maillol – 75015 PARIS

contact@fdfa.fr // <https://fdfa.fr> // 01 45 66 63 97

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h